



CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/Conf.10.39
.rev.1
15 juin 2011

Français
Original: Anglais

DIXIEME SESSION DE LA
CONFERENCE DES PARTIES
Bergen, 20-25 novembre 2011
Point 19 de l'ordre du jour

SITES CRITIQUES ET RESEAUX ECOLOGIQUES POUR LES ESPECES MIGRATRICES

(Préparé par le Secrétariat, avec des contributions de l'Institut de recherche Alterra de l'Université et du Centre de recherche néerlandais de Wageningen)

Contexte

1. La destruction et la fragmentation des habitats figurent parmi les principales menaces pesant sur les espèces migratrices. L'identification et la conservation des habitats, en particulier les sites critiques et les couloirs de connexion (par ex. pour les mammifères terrestres) revêtent donc une importance vitale pour la conservation de ces espèces.
2. On entend par réseau écologique: « un système cohérent d'éléments paysagers naturels et/ou semi-naturels qui est conçu et géré dans le but de maintenir ou de restaurer les fonctions écologiques comme moyen de conserver la biodiversité tout en offrant de bonnes possibilités d'utiliser de façon durable les ressources naturelles » (Bennett 2004). Des réseaux écologiques comprennent des zones noyaux et des corridors et parfois aussi des zones de restauration et des zones tampons. Ces réseaux de sites critiques sont particulièrement importants compte tenu de la fragmentation intense des habitats, ce que l'on peut observer actuellement à l'échelle mondiale.
3. Une connectivité écologique peut offrir de multiples avantages, tels que le maintien et la restauration de populations viables et de voies de migration, un risque réduit d'extinction et une plus forte résilience aux changements climatiques. S'agissant des oiseaux, pour être efficaces, les réseaux d'habitats « tremplins » devraient couvrir l'ensemble des voies de migration. Dans l'optique CMS, les voies de migration saisonnière pour les mammifères terrestres, les poissons d'eau douce, les espèces marines, les oiseaux et les insectes seraient un motif essentiel de la participation de la Convention aux réseaux écologiques.
4. Des initiatives portant sur des réseaux écologiques ont déjà été lancées aux niveaux national et international. Ces deux types d'initiatives sont pertinents et peuvent soutenir la migration transfrontalière. Les initiatives internationales se concentrent habituellement sur des sites d'importance internationale (par ex., la Convention de Ramsar). Il faut certes être conscient des limites de l'approche des aires protégées, toutefois la recherche a montré que celles-ci peuvent être un outil très efficace pour la conservation de la biodiversité.

5. La Convention sur la diversité biologique (CDB) aborde cette question par le biais de son programme de travail sur les aires protégées, et l'UICN par le biais de sa Commission des aires protégées. Les réseaux d'aires protégées sont une pierre angulaire, entre autres, de la Convention de Ramsar, des directives de l'UE sur les habitats et les oiseaux, de la Convention de Berne et, bien que non encore appliquée, de l'AEWA. Toutefois, ces « réseaux » ne sont pas toujours des réseaux de sites reliés physiquement mais plutôt des archipels de sites isolés. Ils peuvent être interconnectés par des zones sous protection nationale ou régionale ou des paysages riches en biodiversité. Pour les oiseaux migrateurs, ces réseaux d'habitats tremplins peuvent être efficaces et il y a lieu de noter que la couverture de sites critiques pour les oiseaux d'eau migrateurs est assez bonne. Le projet « Wings Over Wetlands » (<http://www.wingsoverwetlands.org>) et d'autres recherches ont toutefois fait ressortir que les résultats sont encore insuffisants, il est donc urgent d'approfondir cette question.

6. Une étape plus ambitieuse consiste à établir des réseaux de sites critiques pour assurer la connectivité entre eux et protéger les espèces migratrices tout au long de leur itinéraire de migration. Les fleuves, les chaînes de montagnes et les côtes sont des exemples de corridors naturels que les espèces migratrices utilisent comme points de repère durant leurs déplacements. Néanmoins, il faut que la nature des corridors réponde aux exigences des espèces qui ont besoin de ces connexions par exemple, en reliant les aires d'alimentation et de reproduction, les parcours d'hiver et d'été, etc. à travers une mosaïque d'habitats différents.

7. Il n'est pas toujours possible de désigner des aires protégées sur des territoires très vastes. Ceux-ci exigent des mesures supplémentaires. Étant donné que de nombreuses espèces sont largement dispersées dans leurs aires de reproduction et de non-reproduction, il est essentiel de s'attaquer aux modifications anthropogènes et de les atténuer à l'échelle plus large des paysages.

8. L'approche pratique de l'identification, de la désignation, de la protection et de la gestion des sites critiques variera d'un groupe taxonomique à l'autre, voire d'une espèce à l'autre. Les exigences des poissons, insectes, oiseaux, tortues marines, mammifères terrestres et mammifères marins sont très différentes. Le travail sur les oiseaux est bien avancé, et l'approche des voies de migration fournit un cadre utile pour la conservation des habitats et la protection des espèces migratrices le long des itinéraires de migration. Le travail de l'AEWA et du groupe de travail sur les voies migratoires du Conseil scientifique de la CMS s'insère donc parfaitement dans une approche des réseaux écologiques.

9. On entend par voie de migration l'étendue complète qu'utilise une espèce d'oiseaux migrateurs (ou groupes d'espèces apparentées ou de populations distinctes d'une seule espèce), à travers laquelle elle se déplace, sur une base annuelle, à partir de territoires de reproduction vers des zones de non-reproduction, y compris les lieux intermédiaires de repos et d'alimentation ainsi que les zones au sein desquelles les oiseaux migrent.

10. Les voies de migration empruntées par plusieurs espèces sont définies comme suit par la Convention de Ramsar: « Ainsi, une voie de migration se compose de systèmes de migration concomitants correspondant à différentes populations et espèces d'oiseaux d'eau, chacune ayant ses préférences en matière d'habitat et sa propre stratégie de migration. La connaissance de ces différents systèmes permet de regrouper les migrations des oiseaux d'eau en grandes voies de migration qui sont toutes empruntées par de nombreuses espèces, souvent d'une manière similaire, durant leurs migrations annuelles. »

11. Les espèces de poissons d'eau douce et autres espèces aquatiques ont besoin de corridors linéaires tels que de grands fleuves qu'ils peuvent remonter de la mer jusqu'à leurs sources. Bon

nombre de ceux-ci étaient devenus inaccessibles dans le passé en raison de la construction de digues et de la régularisation des régimes fluviaux. Les poissons ne peuvent migrer que si les fleuves ne sont pas bloqués par des barrages et ont des eaux de bonne qualité, comme cela est le cas pour les lamantins ouest-africains (*Trichechus senegalensis*) qu'il faut parfois sauver lorsqu'ils sont pris au piège dans les petits barrages qui peuvent être construits assez vite. Des mesures correctrices et d'atténuation doivent être incorporées dans ces infrastructures de manière à ce que les animaux aquatiques migrants puissent se déplacer.

12. L'écosystème du Serengeti-Mara au Kenya et en République Unie de Tanzanie est un exemple de corridor de migration pour les mammifères terrestres en Afrique. Au Kenya, la zone est protégée grâce à l'inclusion dans la Réserve nationale du Masai Mara et en Tanzanie dans le Parc national du Serengeti. Il y a sur le continent maints exemples de populations de gnous, d'antilopes, d'éléphants, de zèbres et d'autres mammifères terrestres qui migrent régulièrement entre leurs parcours de saison sèche et de saison humide ou entre des zones de haute et de basse altitude. La migration du cobe (*Kobus kob leucotis*) de l'Éthiopie vers le Soudan est l'un des plus grands déplacements d'animaux en Afrique et une coopération internationale sera essentielle pour la préservation à long terme de ce processus unique.

13. Des réseaux écologiques ont été conçus dans de nombreux pays visant à un degré élevé de connectivité entre les aires protégées. Toutefois, la mise en œuvre est plus souvent réalisée au niveau local qu'au niveau national. Il est encore plus difficile d'établir des corridors internationaux et la législation internationale est insuffisante en ce qui concerne le rattachement des sites critiques par des corridors. Certaines ONG comme le Fonds mondial pour la nature créent une connectivité internationale entre des parcs nationaux par le biais du projet « Peace Parks » en Afrique australe (<http://www.peaceparks.org>).

14. Il importe que les parties intéressées participent d'entrée de jeu à la mise en place de réseaux écologiques, y compris une analyse des contextes culturels. Intégrer les réseaux écologiques dans un contexte social est d'une importance primordiale pour le maintien de paysages multifonctionnels qui fournissent un éventail de services écosystémiques. Aucun programme de l'ampleur et de l'ambition d'un réseau écologique ne peut obtenir de résultats sans le soutien actif des communautés locales et des principales parties prenantes.

Rôle potentiel des réseaux écologiques dans le cadre de la CMS

15. Dans sa mise en œuvre, la CMS s'est jusqu'ici focalisée davantage sur les espèces que sur la conservation des habitats, mais il y a lieu de noter que le texte de la Convention se réfère spécifiquement à la conservation des habitats:

« Article III – Espèces migratrices en danger: Annexe I:

4. Les Parties qui sont des États de l'aire de répartition d'une espèce migratrice figurant à l'Annexe I s'efforcent:
 - a) de conserver et, lorsque cela est possible et approprié, de restaurer ceux des habitats de ladite espèce qui sont importants pour écarter de cette espèce le danger d'extinction;
 - b) de prévenir, d'éliminer, de compenser ou de minimiser, lorsque cela est approprié, les effets négatifs des activités ou des obstacles qui constituent une gêne sérieuse à la migration de ladite espèce ou qui rendent cette migration impossible;

Article V: Lignes directrices relatives à la conclusion d'ACCORDS

5. Tout ACCORD, lorsque cela s'avère approprié et possible, devrait aussi et notamment prévoir:

- e) la conservation et, lorsque cela est nécessaire et possible, la restauration des habitats qui sont importants...;
- f) le maintien d'un réseau d'habitats appropriés à l'espèce migratrice concernée et répartis d'une manière adéquate le long des itinéraires de migration;
- h) l'élimination des activités et des obstacles gênant ou empêchant la migration ou la prise de mesures compensant l'effet de ces activités et de ces obstacles; »

16. La Convention attribue également un rôle au Conseil scientifique en ce qui concerne la conservation des habitats. L'Article VIII. 5 e) pertinent énonce:

« Les fonctions du Conseil scientifique, qui peuvent être notamment:

- e) recommander à la Conférence des Parties les mesures susceptibles de résoudre les problèmes liés aux aspects scientifiques de la mise en application de la présente Convention, et notamment ceux qui concernent les habitats des espèces migratrices ».

17. Certains instruments de la CMS ont déjà pris des initiatives contribuant à l'exécution des tâches énumérées ci-dessus. Ainsi, le Plan stratégique 2009-2017 de l'AEWA comprend l'établissement d'un « réseau complet cohérent de voies de migration de sites protégés et gérés importants, ainsi que d'autres sites gérés de façon adéquate, aux niveaux international et national pour les oiseaux d'eau, en tenant compte des réseaux existants et des changements climatiques ». L'outil Réseau de sites critiques (CSN) mis récemment au point (<http://wow.wetlands.org>) par un partenariat AEWA, Convention de Ramsar, Wetlands International and Birdlife International est un nouveau portail Internet fournissant des informations sur les voies de migration des oiseaux d'eau et les sites qu'ils utilisent dans la région Afrique-Eurasie, pour appuyer la planification et la gestion au niveau des sites. Le CSN est un outil très efficace qui devrait être étendu à d'autres voies de migration partout dans le monde.

18. Parmi d'autres initiatives, citons:

- L'IOSEA travaille sur un réseau de sites critiques pour les tortues marines dans la région, en se concentrant principalement sur les plages de ponte qui sont essentielles pour la reproduction de ces espèces.
- EUROBATS a publié un rapport sur la protection et la gestion de gîtes souterrains pour les chauves-souris, y compris un code de conservation et des recommandations pratiques pour la protection et la gestion des gîtes.
- Le Mémoire d'Entente sur la conservation des oiseaux de proie (MdE Rapaces) contient une disposition similaire relative à un réseau d'habitats à l'instar de celui de l'AEWA.

19. Compte tenu de ce qui précède, à sa seizième réunion (juin 2010), le Conseil scientifique a étudié la possibilité d'établir des réseaux écologiques et de conservation des sites dans le cadre de la CMS, en faisant fond sur des travaux similaires entrepris par d'autres instruments et en créant des synergies entre eux (par ex. la Convention de Ramsar, la Convention de Berne, la CDB, etc.), et a recommandé la préparation d'une Résolution pour la COP10. À sa trente-septième réunion (Bonn, novembre 2010), le Comité permanent a fait sien cette recommandation.

20. La CMS pourrait appliquer l'approche Réseaux de plusieurs façons, comme indiqué ci-dessous. Il y a lieu de noter que toutes ces activités exigent une coopération étroite et des apports des États de l'aire de répartition, en premier lieu les Parties à la CMS et les signataires d'accords connexes.

- Identifier et recenser les sites et les corridors les plus importants pour certains cas, en commençant par les instruments de la CMS existants ou en cours d'élaboration, en s'appuyant sur des initiatives déjà lancées, et en synergie avec celles-ci, au niveau national (systèmes d'aires protégées) et international (Convention de Ramsar, CDB, etc.);
- Mettre au point des politiques générales et des lignes directrices pour la conservation et la gestion des habitats critiques, des corridors de migration et des réseaux écologiques pour les espèces couvertes par la CMS; tenir compte des réseaux écologiques dans la mise en œuvre des instruments, initiatives et actions concertées de la CMS;
- Promouvoir la désignation des aires protégées comme sites critiques, en évaluant la contribution des aires protégées pertinentes pour ce qui concerne l'atténuation des effets du changement climatique et le renforcement des synergies avec l'Initiative LifeWeb du PNUE et la CDB;
- Encourager la restauration des habitats sur les sites et corridors clés;
- Passer en revue les obstacles à la migration pour différents groupes taxonomiques (oiseaux, mammifères, poissons) et proposer des mesures d'atténuation;
- Constituer des partenariats avec d'autres organisations déjà engagées dans des travaux sur les réseaux écologiques;
- Organiser des réunions et des ateliers réunissant les Parties et d'autres entités intéressées qui partagent les corridors de migration internationaux.

Action requise:

La Conférence des Parties est invitée à:

- a. examiner l'avant-projet de Résolution sur la protection des sites critiques et des réseaux écologiques (Résolution 10.3); et
- b. débattre de la meilleure façon d'appliquer cette Résolution au cours des trois prochaines années, y compris des priorités pour l'action.

Littérature

- Bildstein K.L. (2004). Raptor migration in the Neotropics: patterns, processes, and consequences *Ornitologia Neotropical* 15: 83–99, 2004.
- Bennett, G. (2004). Integrating biodiversity conservation and sustainable use, lessons learnt from ecological networks. IUCN. Gland.
- Bennett, G and Mulongoy K.J. (2006). Review of experience with Ecological Networks, Corridors and Buffer Zones. Secretariat of the Convention on Biological Diversity, Montreal, Technical Series No 23, 100 pages.
- Boere, G.C. & Stroud, D.A. (2006). The flyway concept: what it is and what it isn't. In: Waterbirds around the world. Eds. G.C. Boere, C.A. Galbraith & D.A. Stroud. The Stationery Office, Edinburgh, UK. pp. 40-47.
- Bouwma, I.M., Foppen, R.P.B. and Van Opstal, A.J.F.M. (2004). Ecological Corridors on an European scale: a typology and identification of target species. In R.H.G. Jongman and G. Pungetti (Eds): Ecological Networks and Greenways Cambridge university Press, pp 94-106.
- Brooker L., M. Brooker and P. Cale. (1999). Animal dispersal in fragmented habitat: measuring habitat connectivity, corridor use and dispersal mortality. *Conservation Ecology* 3(1): 4.
- Harris, G., Thirgood, S., Hopcraft, J.G.C., Cromsigt, J.P.G.M., and Berger, J. (2009). Global decline in aggregated migrations of large terrestrial mammals. *Endangered Species Research* 7: 55-76.
- Jongman, R.H.G., Külvik, M and Kristiansen. I. (2004). European ecological networks and greenways. *Landscape and Urban Planning*, 68:305-319.
- Jongman, R.H.G. (2010). Migration corridors and ecological networks. Unpublished paper. Alterra, Wageningen.
- Kleijn, D., Van der Kamp, J., Monteiro, H., Ndiaye, I, Wymenga, E. and Zwarts, L. (2010). Black-tailed godwits in West African winter staging areas. Habitat use and hunting related mortality. Alterra report 2058, pp 32.
- Kusak, J. Huber, D., Gomerčić, T., Schwaderer G. and Gužvica, G. (2008). The permeability of highway in Gorski kotar (Croatia) for large mammals. *Eur J Wildl Res*:
- Lafaille, P, Acou, A., Gillouët, J and J. Legault. (2005). Temporal changes in European eel, *Anguilla anguilla*, stocks in a small catchment after installation of fish passes. *Fisheries Management and Ecology*, 12, 123–129.
- Mencacci, R., De Bernardi, E., Sale, A., Lutjeharms, J.R.E and Luschi, P. (2010). Influence of oceanic factors on long-distance movements of loggerhead sea turtles displaced in the southwest Indian Ocean. *Mar Biol* 157:339–349.
- Olson, K.A., Fuller, T.K., Mueller, Th., Murray, M.G., Nicolson, Odonkhuu, C. Bolortsetseg S., Schaller, G.B. (2010). Annual movements of Mongolian gazelles: Nomads in the Eastern Steppe, *Journal of Arid Environments* 74 1435-1442.
- Rees A.F, Jony, M, Margaritoulis, D . and Godly, B.J. (2008). Satellite tracking of a green turtle

(*Chelonia mydas*) further highlights the importance of North Africa for Mediterranean turtles. *Zoology in the Middle East* 45: 49-54.

Samways MJ, Bazelet CS, Pryke JS (2010). Provision of ecosystem services by large-scale corridors and ecological networks. *Biodivers Conserv.* doi:10.1007/s10531-009-9715-2.

Saunders, D. and Hobbs R. (1991). *Nature conservation 2: the role of corridors*. Surrey Beatty and Sons, Chipping Norton, New South Wales, Australia.

Siebert, R., Tiemann, S. and Lange, S. (2008). Identification and analysis of stakeholders for ecological network implementation in Europe – Case studies from Germany, United Kingdom, Croatia, Estonia and Switzerland –. ECNC Report, KEN project, pp 47.

Somma, D.J. *Interrelated modeling of land use and habitat for the design of an ecological corridor; a case study in the Yungas, Argentina*. PhD thesis Wageningen University pp. 200.

Van de Merwe, J.P. Ibrahim, K., Lee, S.Y., and Whittier J.M. (2009). Habitat use by green turtles (*Chelonia mydas*) nesting in Peninsular Malaysia: local and regional conservation implications. *Wildlife Research*, 36, 637–645.

Voeten, M.M., Van de Vijver, C.A.D.M., Olf, H. and Van Langevelde, F. (2009). Possible causes of decreasing migratory ungulate populations in an East African savannah after restrictions in their seasonal movements. *Afr. J. Ecol.*, 48, 169–179.